

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 mars 2020

Coronavirus Covid-19 Décès de deux hommes dans l'Oise

Le Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) a eu connaissance dans la soirée du 5 mars de résultats positifs de tests concernant deux patients dont le décès avait été constaté le 4 mars :

- un homme né en 1926 et résidant à Creil (Oise). Suite à la dégradation de son état de santé, il avait été pris en charge au GHPSO, site de Creil, le 1/03.
- un homme né en 1955 et résidant à St Vaast les Mello (Oise). Suite à la dégradation de son état de santé, il avait été pris en charge au GHPSO, site de Senlis, le 1/03.

Conformément aux recommandations de Santé publique France, ces tests biologiques Coronavirus ont été réalisés pour ces patients au regard des signes de syndrome de détresse respiratoire aigüe qu'ils présentaient.

Cellule d'information au public

Une cellule d'information du public, ouverte tous les jours de 8h30 à 21h, a été mise en place pour répondre aux questions des habitants des Hauts-de-France directement concernés par les cas de coronavirus : **03 20 30 58 00**. Un numéro vert national répond par ailleurs aux questions des français sur le coronavirus, de 08h à 21h sept jours sur sept : **0 800 130 000**. **L'appel aux 15 est réservé aux personnes ayant des symptômes. Il s'agit d'un numéro dédié aux prises en charge médicales.**

Retrouvez plus informations sur le coronavirus ici : www.gouvernement.fr/infocoronavirus.

Recommandations pour les habitants

La meilleure protection contre le virus consiste à provisoirement cesser les poignées de main et embrassades, et à respecter les « gestes barrières », des mesures simples et efficaces pour freiner la diffusion du virus :

- Se laver les mains régulièrement (pendant 30 secondes avec de l'eau et du savon).

- Eternuer et tousser dans son coude.
- Utiliser un mouchoir à usage unique.
- Porter un masque jetable, uniquement quand on est malade.
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Rester chez soi, limiter les sorties et contacter votre médecin si votre état de santé le justifie.